

L'ASDR développe un nouveau site

SANTÉ

L'Association de Soins à Domicile a La Réunion vient de mettre en ligne son tout nouveau site Internet : www.asdr.asso.fr. Très attendu par différents publics (patients, professionnels de santé, famille des patients etc.) ce site se veut aussi bien complet en termes d'informations que simple de compréhension.

Constitué de plusieurs rubriques claires et distinctes, il permet de découvrir l'association dans son intégralité. Une catégorie spécifique présente l'hospitalisation à domicile à l'ASDR avec son mode de prise en charge, son fonctionnement et répond aux questions en lien avec l'HAD.

La rubrique "Dialyse" met en avant l'équipe médicale et paramédicale à disposition du patient, explique les étapes de prise en charge et renseigne l'internaute sur toutes les questions

en rapport avec la dialyse.

Le site a deux axes majeurs. Il vise d'une part à faire connaître l'ASDR et d'autre part à communiquer sur la vie de l'association en donnant un maximum d'informations aux patients sur leurs droits et devoirs (présentation des centres de dialyse, actualités de l'association, modes de prise en charge du patient, etc.)

L'Association de soins à domicile à La Réunion gère deux secteurs de soins qui sont la dialyse et l'hospitalisation à domicile. En matière d'HAD, elle vise à accompagner le patient en assurant la coordination de sa prise en charge. En parallèle, il est proposé aux patients dialysés un suivi complet par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé. L'association dispose d'une capacité d'accueil de plus de 180 lits sur les centres de dialyse de Sainte-Clotilde, Saint-André, Saint-Paul et Sainte-Marie ■

En bref

"Le couperet est tombé pour l'Université !"

C'est en tout cas ce qu'affirme une partie des étudiants et personnels de l'Université de la Réunion après l'assemblée générale d'avant-hier. Dénonçant le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche, les universitaires s'étaient réunis suite à l'adoption du budget de leur établissement. « Ce budget est inacceptable, il va entraîner des suppressions de filières, des augmentations des droits d'inscription et des gels de postes d'enseignants et de personnels » affirment l'UNEF et le FSU-Univ. « C'est un largage de l'Université par l'Etat qui se désengage vis-à-vis du service public d'enseignement supérieur » s'indignent les syndicats, qui réclament que le président Hollande tienne ses promesses de candidat.